



Conservatoire à Rayonnement Régional Marcel Dadi
Musique, Danse et Théâtre
2/4, rue Maurice Déménitroux
94000 CRETEIL
t : 01.56.72.10.10
f : 01.48.98.59.06

C.O.P

CYCLE D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE

Danse Jazz

Organisation du cursus

Le cycle d'orientation professionnelle **Danse jazz** comprend 6 modules d'enseignement.

- 3 modules spécialisés : un module principal, un module associé et un module complémentaire.
- 3 modules communs à tous les étudiants en C.O.P : un enseignement complémentaire proposé, un cycle de conférences et de master classes et un projet personnel encadré par l'équipe pédagogique.

Les étudiants construisent leur parcours pluriannuel en lien avec le professeur de la discipline principale et l'équipe pédagogique.

Les temps pédagogiques sont indiqués à titre minimum sur le cycle.

I - Module principal

Il comporte 3 unités d'enseignement principal (U.E.P)

U.E.P 1 : Danse jazz

U.E.P 2 : Atelier de composition chorégraphique

U.E.P 3 : Répertoire danse jazz

U.E.P 1 : Danse Jazz

Cette pratique permet à élève de maîtriser la technique et l'expressivité de la danse jazz par des combinaisons complexes des paramètres du mouvement (temps, poids, espace et flux) et ses associations fines.

576 heures : 8 hebdomadaires pendant 2 ans

Evaluation : Contrôle continu et examen terminal

U.E.P 2 : Atelier de composition chorégraphique

Ce cours met en jeu l'affirmation de la singularité du danseur, de son univers imaginaire et sensoriel. Il développe sa capacité à conduire une interprétation et une caractérisation de personnage, tout comme à improviser en tant que soliste ou à plusieurs.

144 heures : 2 heures hebdomadaires pendant 2 ans

Evaluation : Contrôle continu sur projet

U.E.P 3 : Répertoire danse jazz

Cette pratique permet à l'élève d'aiguiser son regard à l'analyse de l'œuvre ou/et d'un style et réinvestir ses éléments constitutifs et sensorielles.

36 heures : par sessions pendant 2 ans

Evaluation : Assiduité

II - Module associé

Il comporte 4 unités d'enseignement associé (U.E.A)

U.E.A 1 : Discipline chorégraphique associée

U.E.A 2 : Pratique musicale liée au jazz

U.E.A 3 : Master classes/stages/résidences

U.E.A 1 : Disciplines chorégraphiques associées

Ce module met en jeu la pratique de trois disciplines chorégraphiques complémentaires (danse classique, danse contemporaine et danse hip hop). Il permet à l'élève de développer sa capacité d'adaptation aux différentes approches esthétiques et stylistiques et à identifier les éléments structurants qui les définissent.

108 heures : 1 heure 30 hebdomadaire pendant 2 ans (sur sessions)

Evaluation : Contrôle continu

U.E.A 2 : Pratique musicale liée au jazz

Cette unité d'enseignement implique deux pratiques musicales collectives liées à la culture jazz (chœur gospel, chant jazz, percussions corporelles). Elle permet à l'élève la prise de conscience des influences musicales dans le domaine chorégraphique.

72 heures : 1 heure hebdomadaire pendant 2 ans

Evaluation : Contrôle continu sur projet

U.E.A 3 : Master classes

Ce module permet à l'élève de s'inscrire dans l'univers chorégraphique d'artistes, d'identifier leur filiation et de traverser leur processus de création.

18 heures : deux sessions de 9h sur 2 ans (en partenariat avec le CCN et la MAC de Créteil)

Evaluation : Contrôle continu sur fiche projet

III - Module complémentaire

Il comporte 5 unités d'enseignement complémentaire (U.E.C)

U.E.C 1 : Histoire de la danse

U.E.C 2 : Analyse Fonctionnelle du mouvement

U.E.C 3 : Culture musicale

U.E.C 4 : Notation chorégraphique

U.E.C 1 : Histoire de la danse

Ce cours théorique permet de mieux comprendre les styles et les genres chorégraphiques tout en décrivant les interactions historiques avec les autres arts.

18 heures : deux sessions de 9h sur 2 ans

Evaluations : Contrôle continu

U.E.C 2 : Analyse fonctionnelle du corps dans le mouvement dansé

Ce module permet à l'élève de développer un regard proprioceptif de son corps et de sa mise en disponibilité, pour une meilleure appropriation de la qualité du mouvement et de sa précision. Cette sensibilisation lui permettra d'acquérir des outils pour une pratique respectueuse du corps, sécurisante et préventive.

18 heures : deux sessions de 9h sur 2 ans

Evaluations : Assiduité

U.E.C 3 : Culture musicale

Discipline pensée comme un entrelacs de savoirs théoriques et pratiques où le danseur retrouve les fondements de son art, entre discours et ressenti. Dans cette unité d'enseignement toutes les esthétiques musicales, et notamment le jazz, seront abordés.

18 heures : deux sessions de 9h sur 2 ans

Evaluations : Contrôle continu

U.E.C 4 : Notation chorégraphique

Cette pratique permet à l'élève de se familiariser aux différentes écritures du mouvement. Ces dernières étant des outils pour l'interprétation et pour la création chorégraphique.

18 heures : deux sessions de 9h sur 2 ans

Evaluations : Contrôle continu

IV - Module d'enseignement libre

Il comporte au moins 1 unité d'enseignement libre (U.E.L) au choix de l'étudiant.

U.E.L : Pour compléter leur cursus, les étudiants doivent choisir une unité d'enseignement libre dans la liste jointe mise à jour chaque année.

Evaluation : Contrôle continu

V - Module de conférences sur l'orientation professionnelle

Chaque élève est tenu de suivre durant le cycle, un ensemble de conférences d'une durée de 5 heures environ comportant une information sur l'orientation professionnelle et présentant la diversité des formations et des métiers artistiques ainsi que leur environnement social, juridique et économique.

5 heures

Evaluation : Assiduité

VI - Module de projet personnel

Chaque élève doit au cours du cursus, développer un projet personnel dans sa discipline principale. En tout état de cause, l'élève doit s'exprimer autour d'un sujet pour lequel il éprouve un vif intérêt. L'élaboration du projet personnel est encadrée par un conseiller pédagogique. Il peut prendre différents aspects : mémoire, spectacle, projet pédagogique...

Evaluation : Examen terminal

TABLEAU DES VOLUMES HORAIRES PAR UNITE D'ENSEIGNEMENT

Nombre d'heures		Possibilité de répartition des horaires
756	Module principal	
576	U.E.P 1 : Danse jazz	8 hebdomadaires pendant 2 ans
144	U.E.P 2 : Atelier de composition chorégraphique	2 heures hebdomadaires pendant 2 ans
36	U.E.P 3 : Répertoire danse jazz	Par sessions pendant 2 ans
198	Module associé	
108	U.E.A 1 : Disciplines chorégraphiques associées	1 heure 30 hebdomadaire pendant 2 ans (sur sessions)
72	U.E.A 2 : Pratique musicale liée au jazz	1 heure hebdomadaire pendant 2 ans
18	U.E.A 3 : Master classes	Deux sessions de 9h sur 2 ans
90	Module complémentaire	
18	U.E.C 1 : Histoire de la danse	Deux sessions de 9h sur 2 ans
18	U.E.C 2 : Analyse fonctionnelle du corps dans le mouvement dansé	Deux sessions de 9h sur 2 ans
18	U.E.C 3 : Culture musicale	Deux sessions de 9h sur 2 ans
18	U.E.C 4 : Notation chorégraphique	Deux sessions de 9h sur 2 ans
18	U.E.C 5 : Anatomie Physiologie	Deux sessions de 9h sur 2 ans
5	Module de conférence	
	Information sur l'orientation professionnelle et présentant la diversité des formations et des métiers de la musique ainsi que leur environnement social, juridique et économique.	
	Module de projet personnel	
Total		
1 049		
<p>Une procédure de validation d'acquisitions antérieures est mise en place pour chaque élève admis dans le Cycle d'Orientation Professionnelle</p>		

LES ETAPES DE L'EVALUATION

NIVEAU REQUIS

Toute personne souhaitant se présenter à l'examen d'entrée en Cycle d'Orientation Professionnelle doit fournir un récapitulatif de son parcours de formation attestant d'un niveau de fin de second cycle d'un conservatoire classé par l'Etat ou équivalent.

EXAMEN D'ENTREE

L'examen d'entrée en C.O.P Danse Jazz comporte :

- Une épreuve technique dans la discipline dominante (variation de niveau de fin de cycle 2 imposée par le Ministère de la Culture et de la Communication)
- Une composition personnelle d'une durée de 3 minutes maximum
- Un échange avec le jury portant les motivations du candidat, le choix de sa chorégraphie personnelle, les connaissances chorégraphiques

VALIDATION DES ACQUIS

Toutes les demandes d'équivalences et de dispenses devront être soumises à la direction du conservatoire à l'issue du concours d'entrée. Les unités d'enseignement suivies en CRR ou CRD, pour un volume horaire équivalent, pourront être validées.

CONTROLE CONTINU

Comme indiqué dans le cadre réglementaire du C.O.P, toutes les unités d'enseignement font l'objet d'une évaluation continue. Le conservatoire constitue un dossier pour chaque étudiant dans lequel sont consignées les notes obtenues ainsi que les appréciations portées sur l'élève tout au long du cycle. Le bilan du projet personnel y figure également. Les candidats ayant obtenu la moyenne à l'évaluation continue de chaque module, de l'unité d'enseignement au choix et du projet personnel, sont autorisés à se présenter à l'évaluation terminale.

EVALUATION TERMINALE

L'évaluation terminale concerne la discipline principale décrite dans la fiche « organisation du cursus ».

NOTE	APPRECIATION	MENTION
$x < 8$	Niveau général insuffisant	U.E non acquise
$8 < x < 10$	Objectifs non atteints, des lacunes à combler	
$10 < x < 13$	Niveau requis, travail, prestations correspondant aux exigences	U.E acquise sans mention
$13 < x < 16$	Bon niveau	U.E acquise mention Bien
$16 < x$	Excellent niveau	U.E acquise mention Très bien ou U.E acquise mention Très bien à l'Unanimité ou U.E acquise mention Très bien à l'Unanimité avec Félicitations du jury

DELIVRANCE DU DIPLOME D'ETUDES CHOREGRAPHIQUE

Le Diplôme d'Etudes Chorégraphique est décerné aux élèves ayant obtenu au moins la moyenne à l'évaluation continue et à l'épreuve terminale.



Conservatoire à Rayonnement Régional Marcel Dadi
Musique, Danse et Théâtre
2/4, rue Maurice Déménitroux
94000 CRETEIL
t : 01.56.72.10.10
☎ : 01.48.98.59.06

C.O.P

CYCLE D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE

Danse Jazz

EQUIPE PEDAGOGIQUE

EQUIPE ENSEIGNANTE

Danse Jazz

Patricia DOLAMBI
Sandra LAMBERT

Danse contemporaine

Cécile MOURICE
Céline SEMPE

Danse Classique

Alex CANDIA

Danse hip-hop

Juliette DESSERPRIT

Accompagnateurs

Clément BRUNI
Fabien LADoucETTE
Thomas MEGARD

Atelier de composition chorégraphique

Patricia DOLAMBI

EQUIPE D'ENCADREMENT

Direction

Aude PORTALIER

Responsable pédagogique

Perrine DUCHON

Chargé de scolarité

Simon GERIN

Responsable administrative

Véronique RODRIGUEZ

Responsable médiathèque

Marianne GOUPILLE